



# DÉCLARATION LIMINAIRE

## COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RESEAU DGA ...

**Du 10 décembre 2025**

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Dans un contexte en constante évolution pour notre nation et la DGA, la tenue de cette instance reste essentielle pour aborder avec vous les sujets cruciaux concernant nos conditions de travail, notre avenir professionnel et notre capacité collective à accomplir nos missions.

Pour votre première présidence de ce comité social de réseau DGA, la **CFDT** souhaite vous exprimer que les agents supportent de plus en plus difficilement le déséquilibre entre les efforts demandés et la reconnaissance accordée.

En lien avec ce constat et la surcharge des équipes, la **CFDT** estime que tout a été dit lors de la déclaration liminaire de la formation spécialisée (FS) DGA du 12 novembre dernier. Il faudra désormais trouver des réponses plus substantielles que des renvois vers des groupes de travail (GT) DGA.

Pour la **CFDT**, la course aux délais est également un point clé de ces dérives, poussant les agents dans une dynamique qui ne leur permet plus d'analyser sereinement leurs prestations, d'effectuer les maintenances des installations de manière apaisée ou encore de capitaliser sur les retours d'expérience.

Par ailleurs, la **CFDT** réclame une cohérence globale entre les enjeux majeurs de la DGA et leur déclinaison dans les différentes directions et centres. Les agents expriment des inquiétudes quant à la réalisation de toutes les missions avec des effectifs au mieux constants. La **CFDT** demande donc, dès 2026, la mise en œuvre d'un choix de priorisation clair et fort pour garantir la soutenabilité de notre modèle d'excellence.

La **CFDT** souhaite maintenant aborder l'inquiétude, voire l'incompréhension, des agents concernant votre nomination express. Nous avons bien reçu vos messages individuels et celui destiné aux organisations syndicales à votre prise de poste, visant à nous rassurer sur le sens de cette transition. Toutefois, la **CFDT** vous demande de profiter de cette instance phare de la DGA pour expliciter cette situation, qui peut être anxiogène dans ce contexte politique trouble.



# DÉCLARATION LIMINAIRE

La **CFDT** souhaite également revenir sur les récentes déclarations du CEMA devant l'association des maires de France. Pour notre organisation, ce discours n'était pas une provocation, mais un rappel à la réalité visant à affirmer que la défense nationale concerne tous les citoyens.

Le chef d'état-major s'est exprimé dans le cadre de ses responsabilités pour expliquer les enjeux de défense aux élus locaux, acteurs clés en cas de crise. Cependant, évoquer aussi froidement le sacrifice de « nos enfants » est une manière brutale de rappeler la nécessité de se préparer à la guerre pour l'éviter.

La Loi de programmation militaire 2024-2030, votée par le Parlement, prévoit un effort massif pour préparer la France à des scénarios de guerre de haute intensité. De plus, la revue nationale stratégique du 14 juillet souligne la dégradation sécuritaire en Europe et désigne la Russie comme menace majeure. Ces deux documents fixent un cap clair pour anticiper un conflit majeur et préparer matériellement mais aussi moralement toute la nation.

Bien que nous soyons conscients, à titre individuel, de l'importance de s'engager pour la défense de notre pays, et que, en tant qu'organisation syndicale responsable, nous ayons acté la nécessité d'une défense nationale dans un cadre européen, il est essentiel de rappeler le droit. En France, le droit du travail et le droit commun ne permettent pas une intensification illimitée du travail en cas de crise ou de conflit. Des dispositifs exceptionnels existent (état d'urgence, réquisitions, heures supplémentaires dérogatoires), mais ils restent encadrés par la loi et doivent respecter les droits fondamentaux des agents. La **CFDT** le répète ; le droit des agents doit être respecté en France et partout en Europe, il n'est pas question de s'engager dans un engrenage de sacrifice qui pourrait nous affaiblir.

L'importance d'anticiper les dispositions en cohérence avec les stades de défense, en s'appuyant notamment sur la révision de nos PCA, nous semble être un vrai sujet à intégrer dans l'agenda du dialogue social 2026. Il est crucial d'éviter de traiter ces sujets dans l'urgence, ce qui serait préjudiciable à un climat serein et à l'accomplissement de nos missions. Pour la **CFDT**, la nécessité de "montrer ses muscles" pour dissuader des situations potentiellement dangereuses ne doit pas se bricoler dans l'urgence.

La **CFDT** souhaite aussi relayer les inquiétudes de ses militants concernant les risques de sécurité des systèmes d'information (SSI). Les exigences sont coûteuses et les ressources financières sans doute insuffisantes. Ce sujet, similaire à l'infogérance et à la protection physique de nos sites, est une préoccupation majeure.

La **CFDT** reste très préoccupée par les risques psychosociaux (RPS) persistants, souvent liés à des charges de travail accrues et à une pression constante pour s'adapter aux nouvelles organisations et méthodes de travail. Bien que des diagnostics extérieurs soient réalisés, leur suivi et leur évaluation restent insuffisants. Une approche systématique pour mesurer l'impact des actions correctives est indispensable.



# DÉCLARATION LIMINAIRE

La **CFDT** signale également sa préoccupation concernant la cartographie des futurs FS réseau métier et d'emprise. Pour la **CFDT**, les structures existantes sont de nature à répondre à nos besoins !

La **CFDT** attend depuis 2024 une avancée formalisée de l'accord de méthode IA. Le dernier GT RH a abordé ce sujet, et la **CFDT** souhaite donc que le GT IA soit mis en œuvre dès le début de l'année 2026.

Nous saluons également les initiatives visant à réduire l'impact environnemental et à promouvoir des solutions écoresponsables, mais cette composante vertueuse est parfois difficile à appréhender lorsque la première préoccupation est de disposer des finances et des opérateurs nécessaires pour simplement réparer nos moyens.

En dernière ligne droite de cette déclaration liminaire, nous souhaitons insister sur la nécessité de mettre en place des mesures spécifiques pour les enquêteurs de prix, ainsi que de réviser l'indemnité de surveillance de certains agents du SPQI.

Plus généralement, sans remettre en cause les éléments déjà établis lors des années de négociations collectives et constructives que nous avons menées ensemble, nous tenons à souligner l'importance de la mise en œuvre de l'IS2E. La **CFDT** exige que cette mesure soit considérée comme une priorité pour 2026.

Enfin, nous exprimons le souhait de revoir l'organisation des soutiens (comme la communication, les finances ou les ressources humaines), qui, selon nous, ont été principalement mis en place pour réduire les effectifs, sans évaluer leur impact sur la valeur ajoutée ni sur la qualité du service rendu aux agents et aux centres. Pour la **CFDT** les fonctions de soutiens doivent pleinement partager les objectifs des centres et doivent surtout se trouver à proximité des agents soutenus.

Face à tous ces défis, si d'aventure vous n'aviez pas de mandat fixé par notre chef des armées, la **CFDT** vous demande de placer les agents au cœur de vos priorités, à travers :

- Un soutien renforcé aux équipes impactées par les réformes,
- Une meilleure anticipation des effets des réorganisations,
- Une politique salariale plus juste et une reconnaissance sociale plus cohérente,
- Une vigilance accrue pour garantir les engagements budgétaires de la LPM,
- Une concertation rapide pour décliner la feuille de route ministérielle en un plan priorisé d'actions concrètes et partagées.

En conclusion, pour la **CFDT**, 2026 ne sera pas une année d'affichage électoral, mais une année d'action concrète.

Les agents que nous rencontrons chaque jour nous parlent avant tout de leur quotidien, de leurs attentes et de leurs besoins. Leur message est clair : ils veulent être écoutés, pris en compte, et voir leur situation s'améliorer grâce à des solutions construites avec eux.



## DÉCLARATION LIMINAIRE

Rien ne serait plus éloigné de cette réalité que les postures ou les calculs politiques qui ne voient dans l'horizon que les prochaines échéances électorales.

A la **CFDT**, nous poursuivrons avec détermination et pragmatisme, notre action constructive pour améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) des agents. Nous le ferons en portant nos propositions, en dialoguant avec tous les acteurs concernés, tout en restant fidèles à notre engagement de placer l'intérêt général et le bien-être des agents au cœur de nos priorités.

Les marges de manœuvre existent toujours à condition que la volonté de dialogue soit sincère et que les décisions soient guidées par le souci du collectif. C'est cette voie que nous choisissons.

La **CFDT** reste donc ouverte au dialogue et souhaite que cette instance permette d'obtenir des réponses concrètes aux préoccupations des agents et des engagements fermes pour améliorer durablement leurs conditions de travail.

Merci pour votre attention.

Paris, le 12 décembre 2025 ●